

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 07 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 1^{er} avril 2025.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,
Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ, Jean-Philippe DELARUE, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Jean Pierre BUERBA.

ABSENTS EXCUSES

Jean Baptiste GRANGE
Laura LAVILANIE
Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Raphael BENOIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Kate MARIE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **10 mars 2025**.
Le compte rendu du conseil municipal du **10 mars 2025** est approuvé à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION **(41-2025)**

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil Municipal vote chaque année les taux des taxes foncières, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de la Cotisation Foncière des Entreprises(CFE).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de conserver les taux appliqués en 2022 en tenant compte des effets de la réforme.

TAXES	TAUX 2024 (rappel)	TAUX 2025
Taxe foncière propriétés bâties	40,43 %	40,43 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	52,68 %	52,68 %
Taxe d'habitation	19,09 %	19,09 %
CFE	27,15 %	27,15 %

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de voter pour 2025 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 40,43 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 52,68 %
- Taxe d'habitation : 19,09 %
- CFE : 27,15 %

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau